

de ceux d'entre eux qui n'étaient plus ou n'avaient pas été envoyées à l'Exposition de 1878, ou n'y figuraient qu'en très petit nombre. Si le talent de M. Martinet, par exemple, était représenté dans le palais du Champ de Mars par quelques ouvrages posthumes, on n'y voyait aucun de ceux qu'a laissés M. Rousseaux, jeune graveur du plus grand mérite, enlevé, il y a peu d'années, à notre école, dont il serait devenu bientôt un des chefs.

Gr. I.
—
Cl. 5.

C'est donc malgré bien des lacunes quant au nombre ou à l'importance personnelle des exposants, que l'école française de gravure a, dans toutes les branches de l'art, dans la pratique de tous les procédés, prouvé une fois de plus sa prééminence et soutenu sa vieille renommée. Parmi les œuvres dues au burin, à la pointe ou au crayon des artistes étrangers, plusieurs sans doute attestent une habileté remarquable, mais, le plus souvent, une habileté toute individuelle. En France seulement les talents, quelques différences qu'ils présentent dans les formes, semblent procéder d'un fonds d'inclinations communes et constituer, sinon un corps de traditions immuables, au moins un ensemble de doctrines sans anarchie dans le présent, sans démenti à l'égard du passé.

GRAVURE.

GRAVURE AU BURIN.

Depuis les progrès accomplis dans le domaine de la reproduction mécanique, depuis les avantages, au point de vue de l'exactitude matérielle, que la photographie et les procédés qui en dérivent ont offerts ou paru offrir, la gravure au burin est de tous les genres de gravure celui qui, dans l'opinion du public, a le plus souffert de cette prétendue concurrence. Par une méprise d'autant plus regrettable qu'elle semble aujourd'hui presque générale, on a cru que c'en était fait de l'art lui-même, à cause de cela seul que, en tant que copies, ses œuvres ne pouvaient avoir l'infailible fidélité des images héliographiques et que, si sincère qu'elle fût,